



**PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE**

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

**Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL**

Délibération n° DE_2020_028

Objet : Demande de financement Région Occitanie 2021

Séance du mardi 15 décembre 2020

Date de la convocation:

Membres en exercice : 17

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Agnès BOUARD, Michèle CASTAN, Séverine CORNUT, Denis GRAS, Alain GUENNOU, Christine HUGON, Noël LAFOURCADE, Jean-Paul POURQUIER, Jean-Claude SALEIL, Francis SARTRE

Représentés :

Excusés : Alain ASTRUC, Lionel BOUNIOL, Patricia BREMOND, Eve BREZET, Jean-Noel BRUGERON, Emmanuel CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Jean-Paul ITIER, Raymonde JOUBERT, Jérémy PIC, Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Samuel SOULIER, Christine VALENTIN

Absents : Bernard BASTIDE, Alain FARGES, Aymeric FELGEIROLLES, Ludovic JAFFUEL, Martial MALIGES, Vincent REMISE, Joël ROUQUET, Christophe SUDRE, Michel THEROND

Secrétaire de séance : Jean-Claude SALEIL

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à 14 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Président expose :

Depuis 2018, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère anime en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Aubrac et le PETR du Haut-Rouergue le Contrat Territorial Occitanie « Aubrac Olt Causses Gévaudan ». Ce contrat permet de mobiliser des crédits de la Région pour les projets des collectivités du territoire éligibles aux fiches actions de ce contrat, en particulier le dispositif « Bourgs-centres ». L'animation de ce contrat est financée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La demande de financement adressée chaque année à la Région indique également l'ensemble des

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 16/12/2020
048-200078343-20201215-DE_2020_028-DE

financements régionaux pour l'ingénierie du territoire, soit pour le PETR du Gévaudan-Lozère le cofinancement du programme Leader, le cofinancement de la mission Accueil de Nouvelles Populations et pour 2021 une participation à l'ingénierie du projet de SCOT, dont le SRADDET est un document cadre.

Aussi,

Vu la loi du 27 janvier 2018 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) créant les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère, et plus particulièrement l'article 7 portant sur les missions qu'il exerce,

Vu la délibération n° CP/2018-Dec/11-11 en date du 7 décembre 2018 du Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, approuvant le contrat cadre 2018-2021 « Aubrac Olt Causses Gévaudan »,

Considérant qu'il est nécessaire de présenter une demande de financement au titre de l'ingénierie territoriale 2021,

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- o valide le plan d'actions suivant pour l'ingénierie territoriale 2021 du PETR du Gévaudan-Lozère

- o Autorise en conséquence le Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout acte se rapportant à ce projet

Certifié conforme,

A Marvejols, le 15 décembre 2020



Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

PREFECTURE DE MENDE

Date de réception de l'AR: 16/12/2020

048-200078343-20201215-DE_2020_028-DE

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 16/12/2020
048-200078343-20201215-DE_2020_028-DE